



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT No.2022-01

Veillez prendre note que le règlement intitulé « **Règlement déterminant les taux de taxes et des tarifs pour l'année 2022 et les conditions de leur perception règlement 2022-01** » a été adopté par le conseil du Canton de Westbury le 10 janvier 2022 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Fait à Westbury ce 14^e jour de janvier 2022.

Nathalie Audet, directrice générale et greffière-trésorière